

La méthanisation fait son chemin

Produire du gaz vert à partir de la matière organique pour remplacer le gaz fossile et réduire ainsi les émissions de CO₂, tel est l'objectif de la filière méthanisation. L'agriculture est particulièrement sollicitée car c'est dans les élevages et les champs que se trouve le gisement le plus important de matière organique. Cependant, développer un projet de méthanisation agricole n'est pas un long fleuve tranquille. Heureusement, les pionniers partagent aujourd'hui leurs expériences. La quinzaine de méthaniseurs agricoles présents dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes ouvrent leur porte régulièrement aux nouveaux porteurs de projet (une dizaine actuellement sur ces deux départements) contribuant ainsi fortement aux chances de les voir se réaliser.

Dispositif MéthaN-Action

Les collectivités locales s'emparent également du sujet : c'est très souvent à l'occasion de l'élaboration de leur plan climat air énergie territorial (PCAET) que la question de la méthanisation est posée. Quelles possibilités, quels projets, quelles opportunités pour le territoire ?

En 2022, la communauté de communes du Seignanx, la communauté de communes Chalosse Tursan, la communauté de communes Pays de Villeneuve en Armagnac Landais, le pôle économique territorial rural Adour Chalosse Tursan, le pôle territorial de Bidache et la communauté de communes des Luys en Béarn ont fait appel à l'animation du dispositif MéthaN-Action pour les accompagner dans leur réflexion et mettre en place des actions de sensibilisation des élus et des agriculteurs (réunions d'information, visites de méthaniseurs, animation de groupes).

Ce dispositif MéthaN-Action a été créé et financé par l'Ademe, la Région Nouvelle-Aqui-

taine et GRDF. Il est animé par la chambre régionale d'Agriculture et par la Fédération régionale des CUMA, qui s'appuient sur leurs réseaux départementaux pour garantir une plus grande proximité aux porteurs de projets. Il apporte une aide financière aux études de faisabilité et aux investissements et dispense des formations pour les porteurs de projet de méthanisation. Ces actions se poursuivent en 2023 et de nouveaux territoires devraient emprunter le même chemin.

Groupe d'échanges : c'est parti !

Au-delà des aspects technico-économiques, l'acceptation local et territorial est importante et doit être recherchée systématiquement sur tous les projets. La démarche de certification (directive RED II) des méthaniseurs, démarrée en 2022, apportera également, nous l'espérons, la preuve que la filière méthanisation s'engage dans une recherche constante d'amélioration, d'efficacité énergétique et de transparence de son activité. En effet, la directive RED II fixe comme objectif, pour conserver l'accès au tarif de rachat du biogaz, que les méthaniseurs rendent des comptes sur la durabilité de la biomasse utilisée et sur l'atteinte d'un niveau de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Afin de suivre et d'optimiser le fonctionnement des méthaniseurs en service, la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, la FDCUMA 640 et Valeurs Agri-Métha s'associent pour démarrer l'animation d'un groupe d'échanges entre agriculteurs méthaniseurs. La première rencontre a eu lieu le 6 avril sur le site de Méthalayou à Préchacq-Navarrenx, avec pour thème "l'économie des méthaniseurs". Objectif : partager et analyser les données économiques des méthaniseurs du département qui sont en fonctionnement, comparer leurs résultats, proposer des pistes d'amélioration. D'autres rencontres à thème seront organisées au cours de l'année.



// Photo Adobe Stock

Entre retour d'expériences et nouveaux projets, de nombreuses actions sont conduites pour soutenir la filière.

Les pistes envisagées pour demain sont nombreuses. À commencer par le photovoltaïque. Pour diminuer les consommations électriques et améliorer encore leur bilan carbone, de nombreux méthaniseurs envisagent de réaliser des installations photovoltaïques sur toiture. L'électricité produite est auto-consommée et permet de couvrir environ 30 à 35 % des besoins du méthaniseur tout en apportant un local pour le stockage du matériel.

Autre piste, la valorisation du CO₂. Un potentiel encore peu exploité mais prometteur. Les principaux usages envisagés aujourd'hui pour le CO₂ de méthanisation sont l'utilisation en serres ou en culture d'algues, l'industrie agroalimentaire (gazéification, refroidissement) et l'usage en chimie (bicarbonate

et autres composés). D'autres valorisations sont à l'étude comme la méthanation qui permettrait de transformer le CO₂ en méthane de synthèse à ajouter au biométhane injecté dans les réseaux. L'unité MéthaTreil à Machecoul-Saint-Même (44) a été en 2021 la première unité de méthanisation agricole de France à valoriser le CO₂ issu de la purification du biométhane.



François Delage
Conseiller méthanisation,
agroforesterie

Nouveau venu à la chambre d'agriculture des Landes ; depuis mars, Hugo Remy remplace Florence Garez dans l'accompagnement des agriculteurs méthaniseurs du département. N'hésitez pas à le contacter au 06 85 28 44 08.



La filière s'engage dans une recherche constante d'amélioration, d'efficacité énergétique et de transparence